



« Ces échanges réguliers encouragent la diffusion des bonnes pratiques »



Avec la création d'une Commission spécialisée jeunesse et SEMO au sein d'Insertion Suisse, Christine Gfeller, responsable du semestre de motivation (SEMO) à Bienne, revient sur l'évolution du SEMO et les défis liés à l'insertion des jeunes. Elle nous parle également du rôle de la nouvelle Commission et de ses objectifs.

1) Pourriez-vous vous présenter et parlez de votre rôle dans l'organisation des semestres de motivation ? Comment se présente ce programme d'insertion des jeunes à Berne ?

Je m'appelle Christine Gfeller. Depuis 14 ans, je suis responsable du semestre de motivation bilingue à Bienne. Auparavant, j'ai travaillé comme enseignante/formatrice dans une institution de formation spécialisée. Puis, pendant cette période, j'ai suivi une formation d'enseignante spécialisée dans le but d'accompagner encore mieux les adolescent·e·s et les jeunes adultes dans leurs potentiels et leurs particularités. C'est à ce moment-là que deux choses m'ont frappée : la première était à quel point le travail avec les adolescent·e·s et les jeunes adultes me tenait à cœur. La seconde était à quel point il est passionnant d'accompagner ce groupe d'âge sur le chemin du monde du travail.

A Bienne, mon équipe SEMO est composée d'enseignant·e·s, d'accompagnat·eurs·rices socioprofessionnels, de travailleur·rs·ses sociaux ou encore de psychologues.

« La diversité et l'approche globale de l'accompagnement des adolescent·e·s et des jeunes adultes dans le cadre du SEMO me plaît beaucoup et rend mon travail passionnant. »

2) Comment est-ce que le semestre de motivation a vu le jour ?

Dans les années 1990, le chômage des jeunes en Suisse était très élevé. En réaction à ce phénomène, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a demandé aux Cantons de mettre en place des programmes de soutien pour les jeunes sans emploi et sans formation – les semestres de motivation SEMO voyait ainsi le jour.

Ces programmes ont pour but de permettre aux jeunes de 15 à 25 ans sans solution après l'école obligatoire de suivre une formation et de trouver une place sur le marché du travail. Les SEMO sont financés par l'assurance-chômage et également par la Direction de la santé, des affaires sociales & de l'intégration (GSI) dans le Canton de Berne.

3) En 2023, une nouvelle Commission spécialisée SEMO et jeunesse (DE) a fait son apparition dans le paysage d'Insertion Suisse. Quelle est l'histoire derrière la création de cette commission ? Pourquoi a-t-elle été créée ?

Il y a 30 ans, lors de la création des semestres de motivation, le SECO endossait la responsabilité de la coordination des SEMO en Suisse. Il faut bien comprendre que les directives qui encadrent l'organisation des SEMO sont édictées par le SECO tandis que leur mise en œuvre est de la responsabilité des Cantons. Cette situation conduit à des pratiques et des offres disparates entre les cantons. Le mandat est le même mais les pratiques sont différentes.

Voilà pourquoi, le SECO avait chargé un coordinateur d'organiser deux fois par an des échanges de pratiques entre les responsables cantonaux des SEMO et la mise en place de formation continue spécialement conçu pour les collaborateurs et les collaboratrices des SEMO. Seulement, il y a quelques années, le SECO a décidé de transférer cette responsabilité aux Cantons et la coordination a été supprimée.

« En réponse à cette suppression, nous avons toutefois décidé de continuer à nous rencontrer car les échanges de pratiques étaient précieux pour mettre en commun nos ressources et identifier des synergies. »

Peu à peu, l'idée que nous voulions plus de stabilité a fait son chemin. C'est dans cette optique que nous avons pris contact avec Insertion Suisse et constaté que la création d'une Commission spécialisée était la meilleure solution pour atteindre nos objectifs.

4) En parlant de cela, quels sont les principaux objectifs de la Commission spécialisée ? Quel manque vient-elle combler ?

Tout d'abord, il est central de développer et d'entretenir un réseau entre les acteurs et les actrices du SEMO par le biais de journées d'étude, de rencontres et de formations continues. Lorsque nous nous réunissons, presque tous les cantons germanophones sont présents.

« Ces échanges réguliers encouragent la diffusion d'idées et de bonnes pratiques. »

Sur la base de ce réseau, des contacts et des discussions bilatérales sur des thèmes spécifiques ont régulièrement lieu. Par exemple, il y a environ un an, j'ai reçu un appel du représentant du Canton des Grisons qui voulait en savoir plus sur le programme SEMO à bas seuil que nous avons mis en place dans le canton de

arbeitsintegrationschweiz.ch | insertionsuisse.ch

T. 031 321 56 39 – Geschäftsstelle | Secrétariat général
Lorrainstrasse 52 Postfach, 3001 Bern

Berne. Cette offre s'adresse aux jeunes qui ne sont pas encore prêts à entamer une formation professionnelle et qui ont besoin de soutien pour développer des compétences professionnelles de base. Mon collègue des Grisons s'est ainsi renseigné sur la faisabilité de mettre en place un tel programme dans son canton. J'ai pu lui fournir des informations et des chiffres sur la mise en œuvre des offres SEMO à bas seuil dans le canton de Berne et il a ainsi disposé d'arguments supplémentaires pour convaincre les mandants de son canton de la plus-value d'une telle offre.

Actuellement, beaucoup de places d'apprentissage sont disponibles. Les jeunes qui disposent de la capacité de travail de base requise et de souhaits professionnels réalistes ont en général de très bonnes chances de trouver une place d'apprentissage. Une grande partie des jeunes qui fréquentent le SEMO aujourd'hui ont de lourds bagages avec différentes problématiques et de nombreux défis à relever. Il est primordial de tenir compte de ces paramètres dans l'accompagnement. Parfois, sur le chemin vers une place d'apprentissage, des étapes intermédiaires doivent être envisagées. Notre mission reste la même, mais la clientèle a évolué. Le développement et l'adaptation de nos offres sont donc essentiels. Compte tenu de cette situation, il est essentiel de nous regrouper, tous cantons confondus, pour formuler des demandes et des exigences auprès du SECO ainsi que de présenter la situation sur le terrain d'une seule voix.

« Se réunir en tant que Commission d'Insertion Suisse apporte à nos déclarations une légitimité supplémentaire. »

5) Vous dites que la clientèle du SEMO a changé, quelles évolutions avez-vous observées ces dernières années ?

Depuis plusieurs années, nous observons que la problématique de la santé mentale chez les jeunes prend de plus en plus d'importance. C'était déjà le cas avant la pandémie, mais le COVID a encore accentué le phénomène. Les offres doivent s'adapter aux besoins spécifiques des jeunes ayant des problèmes de santé mentale.

La deuxième grande évolution observée est liée à la migration. Avec les vagues de réfugié-e-s, de nombreux jeunes entre 15 et 25 ans sont arrivés en Suisse, y compris des jeunes mineurs non accompagnés.

« Nous sommes alors confrontés aux problématiques de la maîtrise de la langue, des différences culturelles et de la gestion des traumatismes liés au parcours migratoire. »

Enfin, nous avons de plus en plus régulièrement des jeunes au SEMO qui montrent un besoin du soutien de l'AI pendant leur formation professionnelle.

C'est notamment le cas par exemple, avec des jeunes atteints du syndrome d'Asperger, de troubles de l'attention ou d'autres troubles psychiques chroniques. Nous leur proposons alors un accompagnement lors d'une demande ou collaborons avec des spécialistes de l'AI déjà impliqués.

Bien entendu, il y avait auparavant – et cela est toujours le cas aujourd'hui – des jeunes qui sont tout à fait prêts à débiter un apprentissage, mais qui, malgré de nombreuses candidatures, sont tout simplement « malchanceux » et n'ont pas encore obtenu de réponses positives. Nous sommes en mesure de leur offrir l'accompagnement adéquat et la plupart du temps, ils ne dépendent pas très longtemps de notre soutien.

65

Le nombre de membres d'Insertion Suisse actifs dans l'insertion des jeunes

« Les thématiques sont devenues plus nombreuses, plus variées et plus complexes. L'offre doit s'adapter à ces nouveaux besoins et pour ce faire, nous avons besoin d'autres modèles et possibilités de financement. »

Commission Jeunesse et SEMO

La Commission spécialisée Jeunesse et SEMO représente les membres des Cantons Suisse-Allemands qui proposent des programmes d'insertion socio professionnelle pour les jeunes. Son but est de mettre en réseau les acteurs et actrices de l'insertion des jeunes pour permettre un échange d'expériences et de bonnes pratiques. A travers l'organisation de colloques et de rencontres réunissant les professionnel-le-s de l'insertion des jeunes, la Commission spécialisée favorise leur professionnalisation et encourage l'innovation. Cette plateforme d'échange fait remonter les préoccupations et les connaissances des acteurs du terrain. En outre, elle conseille Insertion Suisse sur les thématiques liées à l'insertion des jeunes et les semestres de motivation. Enfin, elle permet la représentation de leurs intérêts vis-à-vis des acteurs-rices politiques, économiques et sociaux. Pour le moment, il n'existe pas de Commission spécialisée jeunesse et SEMO en Romandie, les organisations intéressées pour débiter un tel projet sont invitées à prendre contact avec Insertion Suisse.